

Délibération
CC_2019_135

OBJET :

COMMISSION N°4

Vote de l'affectation des résultats d'exploitation consolidée du budget annexe Parc de la Croisette à CAPPELLE-EN-PEVELE et TEMPLEUVE

Présents à l'ouverture de la séance :

De la délibération
CC_2019_088 à la 107

Titulaires présents : 37

Suppléants présents : 3

Procurations : 8

Nombre de votants : 48

De la délibération
CC_2019_108 à la 156

Titulaires présents : 36

Suppléants présents : 3

Procurations : 9

Nombre de votants : 48

Présents :

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président
M. Bernard CORTEQUISSE, 1^{er} Vice-président
M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président
M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président
M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président
M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président (jusque la délibération CC_2019_107)
Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6^{ème} vice-présidente
M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président
M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président
M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président

M. Guy SCHRYVE, Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Olivier VERCRUYSE, M. Bernard ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, M. Régis BUE, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, Mme Ingrid LEMAHIEU, M. Ludovic ROHART, Mme Monique RIZZO, Mme Marie CIETERS, M. Thierry LAZARO, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Pierre CROXO, M. Alain DUCHESNE, M. Alain BOS, M. Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

M. Benjamin DUMORTIER, procuration à Mme Marion DUBOIS (à partir de la délibération CC_2019_108)
Mme Marie-Hélène BACLET, procuration à M. Régis BUE
M. Marcel PROCUREUR, procuration à M. Didier WIBAUX
M. Jean-Paul BEAREZ, procuration à M. Jean-Luc LEFEBVRE
Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. Ludovic ROHART
M. Frédéric SCZYMCZAK, procuration à Mme Ingrid LEMAHIEU
M. Bruno RUSINEK, procuration M. Jean-Michel DELERIVE
Mme Joëlle DUPRIEZ, à procuration M. Luc MONNET
M. Christian LEMAIRE, procuration à M. Arnaud HOTTIN

Absents excusés :

M. Raymond NAMYST, M. Amaury DUFOUR, M. Francis MELON, Mme Jeannette WILLOCCQ

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP
Madame Sandrine PESSE, remplacée par son suppléant, M. Olivier VERCRUYSE
Madame Annick MATTON, remplacée par son suppléant, M. Alain BOS

Secrétaire de Séance : M. Benjamin DUMORTIER

COMMISSION N°4

Vote de l'affectation des résultats d'exploitation consolidée de l'exercice 2018 du budget annexe Parc de la Croisette à CAPPELLE-EN-PEVELE et TEMPLEUVE-EN-PEVELE

Le Conseil Communautaire,

Vu la délibération CC_2019_029 du conseil communautaire du 25 mars 2019 relative au vote de l'affectation provisoire des résultats 2018 du budget annexe – parc de la croisette
 Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

(par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, pour 48 VOTANTS)

Décide d'affecter le résultat du budget annexe Parc de la Croisette comme suit :

40004 - Budget annexe - Parc d'activité de la Croisette - Cappelle/Templeuve

Constat du résultat 2018

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	Débit	Crédit
Dépenses 2018	258 275,19	
Recettes 2018		214 124,29
Résultat cumulé fonctionnement	-44 150,90	

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	Débit	Crédit
Dépenses 2018	428 248,58	
Recettes 2018		214 124,29
Résultat cumulé investissement	-214 124,29	
RESULTAT CUMULE 2018	-258 275,19	

AFFECTATION DU RESULTAT 2018

002 Déficit de fonctionnement reporté	-44 150,90
001 Déficit d'investissement reporté	-214 124,29

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
 Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
 Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

